

Axe de travail	Thématique	Actions en session 2	Décision Session 3	Après CoAnim - 13 juillet 2018	Après CoAnim - 28 sept 2018
Axe 1 - Qualité de l'environnement extérieur	Réduire les émissions liées au brûlage des déchets / Promouvoir la valorisation des déchets	Mettre en place un système organisé de collecte de déchets (verts – BTP) et verbaliser Développer à l'échelle communale ou des EPCI des solutions alternatives au brûlage des déchets verts (le broyage, la méthanisation, le compostage (collectif et individuel) et autres) Informier et communiquer sur la réglementation et les solutions alternatives existantes auprès du public Réduire les émissions liées au brûlage des déchets et promouvoir la valorisation des déchets	Fusionnées en une action : "Réduire les impacts liés aux brûlages des déchets et promouvoir la valorisation des déchets" => FA13	FA13 - "Réduire les impacts liés aux brûlages des déchets et promouvoir la valorisation des déchets"	Action 7 - Soutenir les alternatives au brûlage des déchets
	Réduire l'impact du transport maritime	Vérifier le changement de combustible à l'approche des côtes Mutualiser la problématique « zone EK » sur la Méditerranée française	=> FA16 Abandonnée - Les seuils s'appliquant actuellement en Méditerranée sont moins contraignants comparativement aux seuils s'appliquant en Mer du Nord mais la réglementation devrait se durcir d'ici 2-3 ans (discussion au niveau national et européen bien avancée).	FA16 - Soutenir et/ou participer à toute initiative visant à réduire les impacts environnementaux des navires dans les ports " abandonnée	Action 9 - Soutenir les initiatives permettant de réduire les rejets atmosphériques des navires à l'approche et dans le port abandonnée
	Réduire le risque lié à l'exposition à l'amiante naturel	Communiquer sur le sujet de l'amiante dans les documents d'urbanisme et de planification et auprès du public Préciser les contraintes réglementaires vis-à-vis de l'amiante environnemental Améliorer la connaissance territoriale relative à l'amiante environnemental Trouver des débouchés / exutoires pour les terres amiantifères	FA17 - Fusionner en une action : "Préciser les contraintes réglementaires vis-à-vis de l'amiante environnemental dans les documents d'urbanisme et de planification" => FA17 Nouvelle action, les projets sont bien avancés => FA7 Abandonnée. Se rapprocher de l'office de l'environnement pour l'intégrer dans le plan de gestion et de prévention des déchets	FA17 - Préciser les contraintes réglementaires vis-à-vis de l'amiante environnemental dans les documents d'urbanisme et de planification A fusionner avec FA4 et FA6 abandonnée	Action 12 - Améliorer la prise en compte de l'aléa amiante dans les documents d'urbanisme et de planification, en appui de la mise en œuvre du plan régional amiante Action 1 - Réaliser un diagnostic régional santé-environnement (DRSE) abandonnée
	Réduire l'impact du tabagisme sur la santé	Respect de la législation d'usage du tabac dans les lieux publics et aligner le prix du tabac sur celui pratiqué sur le continent (prévu aujourd'hui à l'horizon 2020)	=> FA18	FA18 - Réduire l'impact du tabagisme sur la santé en faisant la promotion des initiatives locales en faveur de lieux publics (de plein air) sans tabac"	Action 10 - Promouvoir les initiatives de création d'espaces publics de plein air sans tabac
	Réduire l'impact des activités de carrières sur leur environnement atmosphérique	Evaluer l'impact atmosphérique des carrières par modélisation, en fonction de la nouvelle réglementation Réduire les émissions atmosphériques en fonction des enjeux, par la définition des prescriptions adéquates	Ces deux actions sont abandonnées dans le cadre du PRSE car elles sont déjà engagées. Elles concernent une zone géographiquement restreinte, et font l'objet d'un suivi dans le cadre du PPA de la région ajacienne	abandonnée abandonnée	abandonnée abandonnée
	Agir sur la mobilité et Promouvoir un développement durable des zones urbanisées	Sensibiliser les Elus et les techniciens des collectivités pour une meilleure prise en compte des sujets de santé environnement dans les outils d'urbanisme et de planification Sensibiliser aux déterminants de santé Créer une boîte à outils pour mieux prendre en compte les sujets santé-environnement dans les outils d'urbanisme et de planification Caractériser l'environnement des bâtiments et des projets d'aménagement urbain en vue de limiter les impacts	Actions fusionnées " Créer des modules de formations Santé-Environnement avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et techniciens de collectivité " => FA2 => FA15	FA2 - créer des modules de formation Santé-Environnement avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et Techniciens de collectivité FA15 - Caractériser l'environnement des bâtiments et des projets d'aménagement urbain en vue de limiter les impacts	Action 3 - Créer des modules de formation Santé-Environnement pour les collectivités en lien avec le CNFPT Action 13 - Caractériser l'environnement des bâtiments et des projets d'aménagement urbain en vue de limiter les impacts sur la santé Action 11 - Soutenir les initiatives permettant la promotion des mobilités douces. Accompagner les plans de mobilité
	Réduire les nuisances sonores et atmosphériques	Intensifier le contrôle des deux roues Identifier les points noirs liés au bruit en particulier liés aux activités saisonnières et proposer des moyens de lutte contre les nuisances identifiées	Fusion des deux actions : " Intégrer dans les contrats locaux de santé la réduction des nuisances sonores liées aux deux-roues et aux activités de musique amplifiée " => FA14	FA14 - Intégrer dans les contrats locaux de santé la réduction des nuisances sonores liées aux deux-roues et aux activités de musique amplifiée	Action 8 - Prévenir les conséquences des nuisances sonores liées aux activités de musique amplifiée
	Renforcer la connaissance régionale sur l'utilisation de produits phytosanitaires / réduire les expositions	Surveiller les pesticides dans les différentes matrices environnementales et croiser ces données Accompagner la réforme sur la vente et le conseil aux particuliers sur l'usage des phytosanitaires Examiner l'opportunité et les conditions de réussite de la création d'un observatoire régional des phytosanitaires et des perturbateurs endocriniens Faire des enquêtes, avec la Chambre d'Agriculture, auprès des agriculteurs concernant leurs pratiques et exploiter les bases de données sur la vente des produits phytosanitaires Etudier la faisabilité, avec la MSA, d'une enquête épidémiologique auprès des agriculteurs Renforcer la prévention en soutenant les démarches des acteurs auprès des agriculteurs	Fusion dans une action "Mettre en place un observatoire régional Pesticides" => FA11 Abandonnées - Ces actions sont du ressort du PRST - Se rapprocher de la DIRRECTE et de la DDTM. - Voir aussi avec Chambre d'Agriculture et MSA	FA11 -Mettre en place un observatoire régional Pesticides abandonnée	Action 14 - Créer un observatoire régional des pesticides abandonnée
	Réduire les expositions	Mettre en œuvre des arrêtés préfectoraux de limitation de l'usage des phytosanitaires autour des zones sensibles	Cette action est abandonnée car déjà suivie par Arrêtés Préfectoraux. Le cadre d'application existe déjà.	abandonnée	abandonnée
	Informier	Promouvoir des ateliers pédagogiques à destination des scolaires et du grand public Recenser les outils de communication et de pédagogie déjà disponibles Porter une stratégie globale et partagée d'information, de communication et de mobilisation sur la qualité de l'air intérieur Introduire des nouvelles pages dans le Carnet de santé pour sensibiliser les jeunes parents à la santé-environnement	Actions fusionnées " Créer des modules de sensibilisation Santé-Environnement à destination des scolaires => FA28 => FA24 => FA27	FA28 - Créer des modules de sensibilisation Santé-Environnement à destination des scolaires FA24 - Porter une stratégie globale et partagée d'information, de communication et de mobilisation sur la qualité de l'air intérieur FA27 - Sensibiliser à la santé environnement les jeunes parents et les personnes s'occupant de jeunes enfants	Action 5 - Créer des modules de sensibilisation Santé-Environnement à destination des scolaires Action 16 - Concevoir et porter une stratégie partagée d'information et de communication sur le renouvellement de l'air intérieur Action 6 - Sensibiliser à la santé environnement les jeunes parents et les professionnels de la petite enfance
	Réduire l'influence de l'environnement extérieur sur l'environnement intérieur	Réaliser un diagnostic Santé-Environnement en Corse Créer chaque année un appel à projet Santé Environnement : - Identifier chaque année les axes prioritaires - Définir le portage de gouvernance et financier	=> FA4 => FA3	A fusionner avec FA7 et FA6 FA3 - Créer une instance régionale pour gérer un appel à projet annuel en Santé-Environnement (identifier chaque année les axes prioritaires. Définir le portage financier et la gouvernance)	Action 1 - Réaliser un diagnostic régional santé-environnement (DRSE) Action 2 - Créer une instance régionale capable de gérer annuellement un appel à projet en Santé-Environnement et d'assurer le suivi annuel de la mise en œuvre du PRSE puis son évaluation finale
	Surveiller l'environnement intérieur	Réaliser des campagnes de qualité de l'air intérieur dans le cadre des programmes de rénovation énergétique	=> FA5	FA5 - Réaliser des campagnes de qualité de l'air intérieur dans le cadre des programmes de rénovation énergétique	Action 18 - Réaliser une campagne de mesures de la qualité de l'air intérieur dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments
	Agir au quotidien pour un air intérieur de qualité	Sensibiliser sur les produits du quotidien (entretien) : mettre à disposition les outils de connaissance (guide ADEME par exemple) pour les professionnels Mettre clauses dans les appels d'offre des services publics) pour promouvoir des produits d'entretien respectueux Sensibiliser les élus	=> FA22 Actions fusionnées " Créer des modules de formations Santé-Environnement avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et techniciens de collectivité " - cette action est identique à celle décrite en Axe 1 => FA2	Action supprimée. Les donneurs d'ordre ont la possibilité de s'appuyer sur un guide existant FA2 - créer des modules de formation Santé-Environnement avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et Techniciens de collectivité	abandonnée Action 3 - Créer des modules de formation Santé-Environnement pour les collectivités en lien avec le CNFPT

Axe 2 - Qualité de l'environnement intérieur		Promouvoir les guichets uniques en matière d'aide et d'accompagnement sur l'efficacité énergétique, la précarité énergétique et l'habitat indigne - A destination du grand public => FA26		Action mise en attente. Elle doit être retravaillée avec les différents acteurs du secteur FA26 - Promouvoir les guichets uniques en matière d'aide et d'accompagnement sur l'efficacité énergétique, la précarité énergétique et l'habitat indigne - A destination du grand public	abandonnée	
	Améliorer la coordination des acteurs autour des situations individuelles	Promouvoir la formation des acteurs de terrain pour repérer et orienter vers les dispositifs adaptés aux situations d'habitat indigne et de précarité énergétique Développer la lutte contre l'habitat indigne avec la création d'un PDLHI en Corse-du-Sud ou d'un pôle régional Développer la formation des élus pour le repérage et le traitement des situations de précarité énergétique et d'habitat indigne, en lien avec la loi ELAN	Fusion de 4 fiches initiales "Améliorer la coordination des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique" => FA10	FA10 - Améliorer la coordination des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique	Action 15 - Améliorer la coordination des acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique	
		Etudier l'opportunité de créer un observatoire régional (action reprise du PRSE 2)	Abandonnée. La connaissance existe, maintenant il faut agir et coordonner les acteurs		abandonnée	
	Garantir simultanément efficacité énergétique et amélioration de la qualité de l'air intérieur	Sensibiliser les élus et les techniciens des collectivités à la santé environnement en construction ou rénovation de bâtiments pour agir sur les documents d'urbanisme et de planification pour promouvoir des constructions plus saines	L'action devient " Créer des modules de formations Santé-Environnement avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et techniciens de collectivité " t avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et techniciens de collectivité " - cette action est identique à celle décrite en Axe 1 => FA2	FA2 - créer des modules de formation Santé-Environnement avec le CNFPT pour sensibiliser les Elus et Techniciens de collectivité	Action 3 - Créer des modules de formation Santé-Environnement pour les collectivités en lien avec le CNFPT	
		Sensibiliser les professionnels du secteur BTP à la santé environnement en construction ou rénovation de bâtiments	=> FA21	FA21 - Sensibiliser les professionnels du secteur BTP à la santé environnement en construction ou rénovation de bâtiments	Action 17 - Sensibiliser les professionnels du bâtiment à la santé environnement dans la construction et la rénovation énergétique	
		Santé environnement dans l'enseignement universitaire et supérieur (dans un axe « soutenir les actions de formation »)	Nouvelle action "Développer des modules santé environnement dans l'enseignement supérieur et professionnel" => FA1	FA1 - Etudier la faisabilité de développer des modules Santé-Environnement dans l'enseignement général, technique et professionnel"	Action 4 - Développer des modules de formation Santé-Environnement (initiale et continue) dans l'enseignement général, technique et professionnel	
		Etendre les préconisations et les réglementations sur la qualité de l'air intérieur aux bâtiments autres que les Etablissements Recevant du Public	Abandonnée. Les prescriptions existes et sont planifiées		abandonnée	
	Axe 3 - Préparation aux enjeux émergents	Maîtriser la qualité des eaux	Mettre en place un plan de gestion régional des cyanobactéries - ce plan comprendra notamment des modalités de surveillance, la mise à jour des seuils ainsi qu'une information du public	L'action devient " Etablir un plan d'actions régional de prévention, de surveillance et de gestion des efflorescences de cyanobactéries dans les plans d'eau, lacs et rivières Une action FA29 est proposée en complément pour prendre en compte les pollutions des eaux dues aux activités agricoles	FA20 - Etablir un plan d'actions régional de prévention, de surveillance et de gestion des efflorescences de cyanobactéries dans les plans d'eau, lacs et rivières Une action FA29 est proposée en complément pour prendre en compte les pollutions des eaux dues aux activités agricoles	Action 22 - Etablir un plan régional de prévention, de surveillance et de gestion des efflorescences de cyanobactéries dans les plans d'eau, lacs et rivières
			Développer une expertise locale et régionale et étudier la faisabilité d'une étude régionale multicritères sur le risque bilharziose	Développer une expertise locale et régionale et étudier la faisabilité d'une étude régionale multicritères sur le risque bilharziose (Valoriser l'expertise terrain acquise localement) => FA6	A fusionner avec FA4 et FA7	Action 1 - Réaliser un diagnostic régional santé-environnement (DRSE)
			Renforcement du contrôle de la mise en œuvre des périmètres de protection des captages, en particulier des périmètres de protection rapprochés	A compléter en ajoutant la notion de hiérarchisation des contrôles en fonction des enjeux territoriaux	Cette action est réglementaire. Un rapprochement avec l'action F20 va être proposé. Une action FA29 est proposée en complément pour prendre en compte les pollutions des eaux dues aux activités agricoles	Action 24 - Améliorer la gestion des pollutions microbiologiques des cours d'eau en tenant compte des usages
Mettre en place un réseau territorial en santé environnementale pour mieux transmettre les informations sur les signaux sanitaires atypiques			Abandonnée. Cela figure dans le PRS (lanceurs d'alerte), à rapprocher des actions "réaliser un état des lieux sur les risques actuels et émergents" et "organiser un réseau territorial de veille pour identifier les risques futurs"		abandonnée	
Préserver la ressource en eau		Sensibilisation du grand public, public scolaire, professionnels et collectivités sur les économies d'eau et adaptation des usages	Abandonnée. Ce n'est pas le sujet du PRSE même si ce sujet est important		abandonnée	
Lutter contre les moustiques		Diffuser les messages d'information aux acteurs du secteur Suivre les populations de moustiques	L'action devient "Mettre en œuvre une stratégie partagée de communication, d'information et de mobilisation contre le risque moustique" => FA23 Abandonnée.	FA23 - Mettre en œuvre une stratégie partagée de communication, d'information et de mobilisation contre le risque moustique abandonnée	Action 23 - Mettre en œuvre une stratégie partagée de communication, d'information et de mobilisation contre le risque moustique abandonnée	
Réduire et prévenir le risque allergique		Mettre en place un observatoire pollinique régional	=> FA12	FA12 - Mettre en place un observatoire pollinique régional	Action 21 - Mettre en place un observatoire pollinique	
Lutte contre les risques sanitaires et contre l'émergence des maladies parasitaires, virales et bactériennes		Promouvoir une capacité d'analyse et de gestion locale (laboratoire, stratégie de gestion, information / communication) / Définir une stratégie à long terme sur le risque	=> FA9 - A classer dans le thème "définir une stratégie à long terme sur le risque"		Action 20 - Accompagner la constitution en Corse d'une capacité de détection, d'analyse et de gestion des facteurs de l'environnement orientée vers les phénomènes émergents à anticiper	
Définir une stratégie à long terme sur le risque		Réaliser un état des lieux sur les risques actuels et émergents et organiser un réseau territorial de veille pour identifier les risques futurs	=> FA8	Un rapprochement de FA8 avec FA9 doit être étudié	Action 19 - Réaliser un état des lieux multimatriciel sur les risques actuels et émergents - Mettre en place un réseau de veille	
		Renforcer les actions du territoire : sensibiliser les professionnels et le public aux risques actuels et émergents	=> FA25	FA25 - Renforcer les actions du territoire par la sensibilisation des professionnels et le public aux risques actuels et émergents	Action 25 - Renforcer les actions du territoire : sensibiliser les professionnels et le public aux risques actuels et émergents	
		Promouvoir une capacité d'analyse et de gestion locale (laboratoire, stratégie de gestion, information/communication)	=> FA9	Un rapprochement avec F8 doit être étudié	Action 19 - Réaliser un état des lieux multimatriciel sur les risques actuels et émergents - Mettre en place un réseau de veille	